Il avait diffamé une conseillère RH

Justice » Après avoir essuyé onze refus, un quadragénaire ayant postulé comme chauffeur aux TPF avait publié un commentaire virulent sur Facebook.

Un Algérien de 47 ans, chauffeur de profession domicilié dans la Broye vaudoise, voulait vraiment travailler aux Transports publics fribourgeois (TPF), que ce soit comme pilote de train, chauffeur scolaire ou tout simplement de bus. Onze fois il a postulé, onze fois il a été recalé pour le motif que son profil n'était pas celui recherché.

Fâché, il a déposé cinq messages sur la page Facebook des TPF, sous-entendant que la conseillère en ressources humaines qui le retoquait faisait de la discrimination à l'embauche et considérait son poste comme «une affaire familiale». En clair, il l'accusait de favoritisme et de discrimination à l'embauche.

La loi sur le transport des voyageurs (LTV) prévoyant que les infractions contre les employés dans l'exercice de leurs fonctions se poursuivent d'office, les TPF ont dénoncé le cas au Ministère public fribourgeois.

Qui a constaté qu'un an auparavant, le candidat évincé avait déjà été condamné à deux mois de jours-amende avec sursis pour des délits identiques. Et du coup a prononcé cette fois une peine ferme d'un mois de jours-amende à trente francs le jour, soit neuf cents francs et 355 francs de frais. » ANTOINE RÜF

Jean-Claude Simonet à la retraite

Service de l'action sociale » Après dix ans à la tête du Service de l'action sociale du canton de Fribourg (SASoc), Jean-Claude Simonet prendra sa retraite à la fin de l'année 2026, a communiqué la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Une direction que le Fribourgeois avait rejointe en 1999, avant de reprendre la direction de la SASoc en 2016. Pour rappel, la SASoc est chargée de mettre en œuvre la politique sociale du canton.

La DSAS salue le travail de Jean-Claude Simonet, «reconnu pour sa connaissance fine des enjeux en matière de politique sociale et familiale, qui a marqué ces dix années grâce à son pragmatisme, sa compréhension des enjeux essentiels et à sa ténacité».

Durant sa carrière, il a notamment contribué à la refonte de la loi sur l'aide sociale, à l'introduction de prestations complémentaires pour les familles et d'une nouvelle ligne téléphonique nationale pour l'aide aux victimes. Responsable de l'état-major Ulysse, Jean-Claude Simonet a par ailleurs «contribué à la réponse du canton à la crise ukrainienne». » VIM

La nouvelle grille horaire liée à la réforme de la maturité gymnasiale a suscité des désillusions

Des enseignants surpris et déçus

« LISE-MARIE PILLER

Matu2027 » Vague de déception et d'incompréhension chez certains enseignants des collèges fribourgeois. La nouvelle grille horaire présentée fin février par la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) leur laisse un goût amer. Rappelons que ce changement est lié au projet Matu2027, autrement dit la réforme de la maturité gymnasiale prévue pour la rentrée 2027-2028. Une consultation menée par le canton auprès de partenaires, d'institutions et du milieu scolaire avait reçu près de 400 retours.

Au final, le domaine des arts et celui des MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) seront renforcés, entraînant une diminution dans le domaine des sciences humaines et des langues. L'accent est aussi mis sur le bilinguisme et la transversalité.

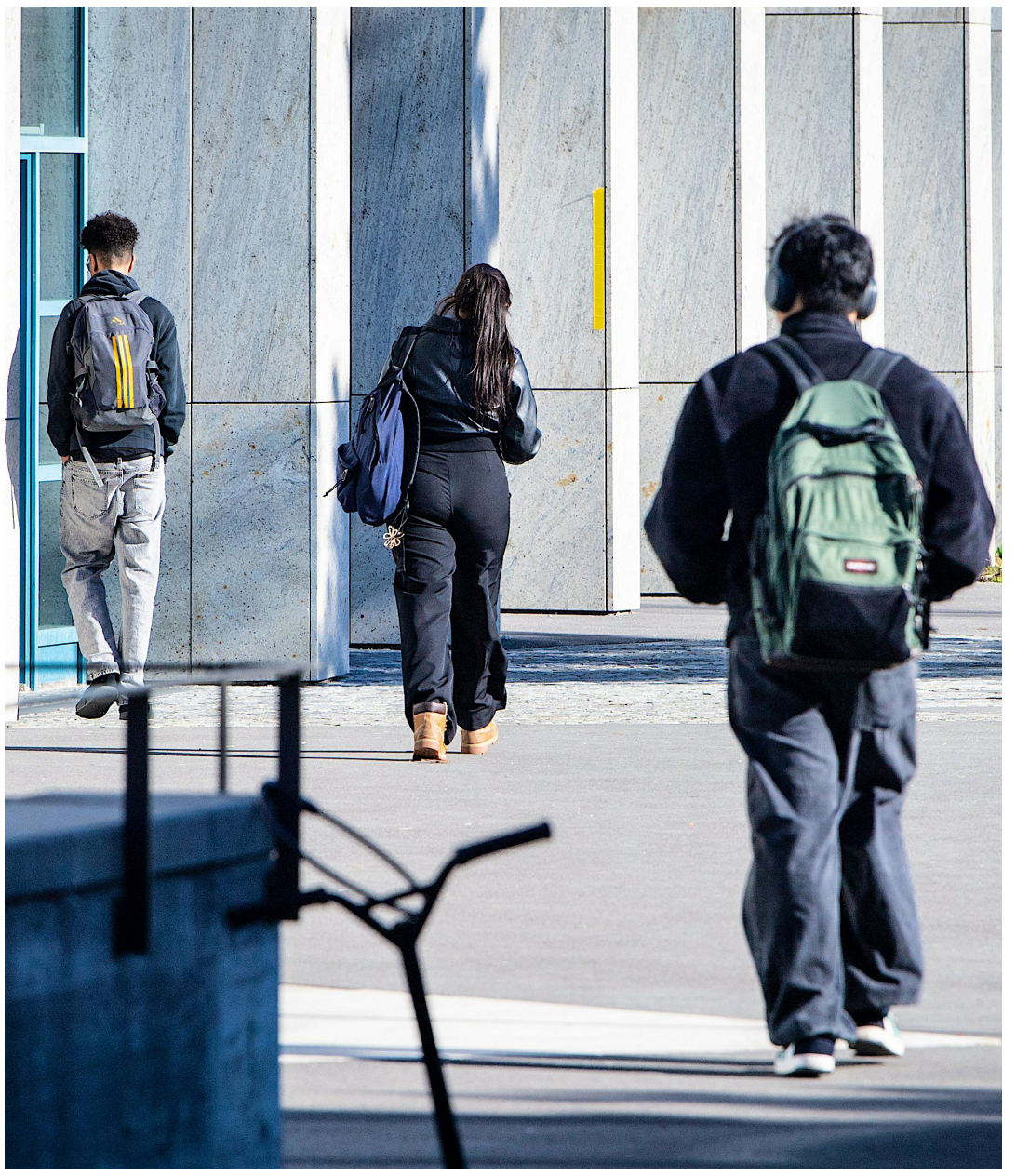

La Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) avait présenté la grille horaire définitive à la fin février. Antoine Vullioud

Une matu au rabais

«Nous sommes déçus que notre prise de position concernant la place fondamentale de la langue première, déposée en commun avec le groupe cantonal d'allemand, n'ait pas été entendue et n'ait reçu aucune réponse argumentée à ce jour», confirme la Conférence cantonale des enseignants de français langue première. Une heure sera effectivement retranchée dans chacune de ces branches.

Une consternation partagée par l'Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur (AFPESS): «Nous n'avions justement pas tout bloqué, car nous acceptions le rebalancement entre les langues et les sciences dures. Et si le mot «participatif» était partout, les décisions concernant cette réforme sont prises par un petit groupe», souligne le coprésident Urs Schneider.

Un autre enseignant se sent résigné. Il évoque «un langage d'entreprise» de la part de la DFAC: «On nous demande de garder la même productivité avec moins de moyens, sauf que nous ne sommes pas en train de fabriquer des machines à laver, et que le développement de la pensée prend du temps». Quant à ses étudiants, ils estiment que la nouvelle maturité sera «au rabais».

Un élément revient très souvent: les sciences des religions passeront de deux heures à une heure, et seront données en troisième année plutôt qu'en première. «Cette diminution n'était pas planifiée dans la grille mise en consultation et n'a donc laissé aucune possibilité à cette branche de défendre sa légitimité. Dans un monde traversé par les tensions et les extrémismes religieux, cette discipline, par son approche critique et plurielle, est indispensable pour comprendre les enjeux actuels et dessiner la possibilité d'un vivre-ensemble», réagit la Conférence cantonale des enseignants de français langue première, dont les membres se disent «choqués», tout comme l'AFPESS. Beaucoup d'interviewés se disent préoccupés pour leurs collègues.

Double catastrophe

Des inquiétudes se cristallisent aussi autour de l'option complémentaire (OC), qui perdra des plumes contrairement à ce qui avait été prévu dans le projet mis en consultation. Un choix effectué à la suite des retours, car de nombreux enseignants avaient demandé de ne pas diminuer les heures dévolues à l'option spécifique. Par ailleurs, la décision d'organiser l'OC par thématiques et par semestre est maintenue.

Une double catastrophe pour des enseignants de psychologie et de pédagogie. «Aucune réponse n'a été donnée à nos propositions, et la situation est encore pire, puisque la grille horaire comporte désormais trois heures d'OC au lieu de quatre. Nous ne savons d'ailleurs toujours pas si la psychologie pourra être enseignée dans les séminaires d'OC sans être mélangée à d'autres branches», explique l'un des enseignants concernés.

Concernant le bilinguisme, Urs Schneider estime que la façon de le promouvoir n'est pas la meilleure, avec des cours de musique donnés en première année dans la langue partenaire. «Il ne s'agit pas de la branche idéale. Pour une immersion, on devrait plutôt chercher à développer du vocabulaire servant dans la vie courante.»

Si la revalorisation des branches scientifiques est saluée par des enseignants de biologie et de chimie, ceux-ci relèvent un point: le couplage prévu entre leur option spécifique (OS) et un niveau de mathématiques renforcé. «Une telle mesure pourrait dissuader des élèves fortement intéressés par les sciences expérimentales de choisir cette OS, qui est déjà perçue comme très exigeante et demandant beaucoup de temps et de travail», expose l'un d'eux.

Mathématiques renforcées

Selon un autre, un tiers de ses étudiants auraient effectivement opté pour une autre OS s'ils avaient eu l'obligation de suivre des mathématiques renforcées. Il semble cependant difficile de faire changer les choses, car la nouvelle grille horaire est actée et définitive.

«La situation déstabilise de nombreux collègues»

Urs Schneider

Reste la question de la mise en œuvre et de la création des nouveaux plans d'études. Urs Schneider fustige le fait que des ressources supplémentaires ne soient pas allouées. Comme lui, des enseignants se demandent pourquoi la grille horaire doit entrer si rapidement en vigueur, alors qu'il serait possible d'aller moins vite, selon le délai fédéral. «C'est trop court. Beaucoup de choses sont encore en suspens et nous ne pourrons pas réellement réfléchir aux conséquences de certaines mesures», craint-on.

A noter que tous les professeurs ne partagent pas ces points de vue. L'un d'eux se dit plutôt confiant et indique qu'un rééquilibrage entre les branches surdotées et sous-dotées était nécessaire: «Je me mets à la place de la conseillère d'Etat qui se trouve dans une situation délicate et qui doit ménager la chèvre et le chou: satisfaire les exigences fédérales, tout en respectant les sensibilités des enseignants des différentes branches.» »

L'Etat défend la nouvelle grille horaire

La Direction de la formation et des affaires culturelles rappelle que les dotations sont déjà très élevées à Fribourg, en comparaison avec les autres cantons.

Confrontée aux inquiétudes des enseignants (voir ci-dessus), la Direction de la formation et des affaires culturelles rappelle qu'il s'agit de répondre aux nouvelles exigences fédérales afin que les étudiants fribourgeois puissent accéder à l'université et aux hautes écoles tertiaires sans avoir à passer un nouvel examen, une fois leur maturité en poche.

«Les enseignants plaident tous pour la branche qu'ils enseignent, ce que l'on peut comprendre. Ils ne proposent cependant aucune solution globale. Sans arbitrage, la grille horaire atteindrait plus de quarante heures par semaine selon les années, soit cinq à six heures de leçons de plus qu'aujourd'hui, alors que nos dotations sont déjà très élevées au regard des autres cantons. Ce n'est pas acceptable», estime la porte-parole Marianne Meyer Genilloud, ajoutant qu'il faut penser à la grille horaire comme à un tout, avec «un équilibre entre toutes les matières enseignées». Des solutions sont actuellement recherchées pour le personnel en sciences des religions, et le domaine des langues «reste malgré tout le mieux doté de Suisse», selon la porte-parole.

Elle indique que la nouvelle grille horaire entrera en vigueur pour les élèves de 1re année lors de la rentrée 2027-2028 et se déploiera donc progressivement sur quatre ans. «Il ne s'agit pas d'avoir tout décidé en août 2027: des travaux de mise en œuvre sont prévus jusqu'en 2031.» Quant aux écoles et aux équipes enseignantes, elles travailleront «en utilisant toute la marge de manœuvre à leur disposition, notamment avec les nouveaux formats d'enseignement». » LMP